

UN BŒUF DANS UNE FÊTE PATRONALE

*Longue durée, enjeux locaux,
laïcité à Barjols (Var)*

La fête patronale de Barjols, dans le Var intérieur commémore l'acquisition par la paroisse des reliques de saint Marcel, évêque à Die, mais elle doit une grande partie de sa célébrité à un bœuf qui y figure de temps à autre ; il est conduit en cortège dans les principales rues de la localité, béni et abreuvé, abattu, embroché et fictivement rôti avant d'être l'objet d'une consommation communautaire (banquet et distribution de parts). On doit la première analyse historique de la « Saint-Marcel » (*sic*) à Paul-Albert Février¹, et c'est une référence maîtresse pour les quatre siècles dont il exploite les archives ; postérieurement, soit après la Révolution, quelques jalons sont encore posés au recours de sources imprimées, mais cela n'empêche pas que la reconstitution débouche sur des questions irrésolues. « D'où vient donc ce rite ? (...) Cela demeure pour moi inexplicé »², conclut l'auteur à propos du bœuf.

En revanche, si l'attention se focalise sur une époque plus récente, l'animal est compris comme une donnée irrégulière mais allant de soi. Jacques Girault³, par exemple, travaille sur les années 1920-1935. Il ignore l'étude précédente et se réfère à des auteurs qui croient au contraire pouvoir souligner la fixité de la tradition⁴ ; il ne perçoit donc pas que l'animal, trois

1. « Fêtes religieuses de l'ancien diocèse de Fréjus » dans *Provence historique*, XI, 44, 1961, p. 163-189, article dont la portée théorique a été remarquée, par exemple, par Noël COULET, « Paul-Albert FÉVRIER (1931-1991) » dans *Provence historique*, XLI, 163, 1991, p. 83-84.

2. *Id.*, p. 184.

3. « Socialisme hégémonique et fêtes traditionnelles : l'exemple du Var dans l'entre-deux-guerres » dans Alain CORBIN, Noëlle GÉRÔME et Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Les usages politiques des fêtes aux XIX^e-XX^e siècles. Actes du colloque organisé par le Centre de recherches d'histoire du XIX^e siècle et le Centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme*, 22 et 23 novembre 1990, Paris, 1994, p. 237-248.

4. Notamment Claudie MARCEL-DUBOIS, « La "Saint-Marcel" de Barjols » dans *Arts et traditions populaires*, 1957, 1, p. 3-45, p. 43, dont l'interprétation a induit plus lourdement en

fois présent au cours de sa période de référence, mérite une attention particulière en raison d'une histoire qui lui est propre. Pourtant – ce qui n'est guère susceptible d'apparaître dans le cadre temporel où il se meut –, le début du XX^e siècle doit être considéré comme un temps intermédiaire, où la bête n'a pas encore acquis le caractère d'évidence que l'affiche enregistrera et confortera plus tard, en modifiant le libellé par lequel elle l'annonce : « un bœuf » jusqu'en 1950, « le bœuf » à partir de 1954 seulement.

D'un historien à l'autre, le changement de perception répercute l'évolution considérable qui a affecté la Saint-Marcel depuis le milieu du XVIII^e siècle où nous laissent les investigations directes du premier. Là, le terrain m'a progressivement imposé de faire commencer ma propre étude⁵, et mon échelle d'observation, plus pertinente que celle de mes prédécesseurs, me met pour finir en position de lever l'incertitude sur l'origine du bœuf et de suivre les modalités de son installation dans la fête. Je me propose plus précisément de mettre en lumière les points de continuité entre cette histoire et certaines pratiques actuelles⁶.

Auparavant, quelques informations générales sont nécessaires. En dehors de l'animal, la Saint-Marcel se signale par des sauts en musique, exécutés en particulier dans l'enceinte de l'église et désignés par l'archaïsme de « tripettes ». L'étiologie du culte patronal met en scène des viscères divers ; selon le thème qui a fini par s'imposer, les reliques sont arrivées à Barjols au cours de la préparation de gras-double pour un banquet rappelant la venue providentielle d'un bovin en période de famine ; cependant, il apparaît que la réalité de la fête a contribué à installer un ou du bœuf dans les récits des origines⁷. Un tel animal se trouve ainsi au croisement de textes associés à la protection patronale, et de l'économie. Sur la longue durée, en effet, Barjols est un centre de tannerie ; au milieu du XX^e siècle encore, 450 ménages, pour une population de 2 500 habitants environ vivent grâce au traitement de cinq millions de peaux⁸, cuirs de bovin exclusivement. Précisons encore que, « village urbanisé », Barjols fournit plusieurs générations de savants locaux, qui

erreur un autre chercheur récemment productif : Antoinette MOLINIÉ, « Chair de bœuf et “tripettes” de saint. Un sacrifice en Provence » dans *Gradhiva*, 22, 1997, p. 30-44.

5. À nous deux, P.-A. FÉVRIER et moi avons dépouillé les délibérations communales du XIV^e siècle à 1948 (d'autres sources étant par la suite – et dès les années 1930 – plus pertinentes) ; une continuité est ainsi assurée entre son article et ma contribution « De la “Saint-Marcel” à la “Fête des Tripettes”. Réactivations festives à Barjols (Var) de 1768 à 1950 » dans *Relances de traditions en Europe aujourd'hui*, Journées d'étude de la Mission du Patrimoine ethnologique, du Centre d'ethnologie méditerranéenne et de l'Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative, Aix-en-Provence, 17 et 18 septembre 1999, à paraître.

6. Les conditions dans lesquelles j'évoquerai l'enquête directe m'autoriseront à traiter toujours du bœuf au singulier, mais je précise que la fête le dédouble aujourd'hui en une bête de parade, restituée à son propriétaire, et une bête de boucherie, abattue à Barjols mais inconnue du public.

7. D. DOSSETTO, « Des sauts ou “tripettes” pour saint Marcel. Récits étiologiques et archaïsme lexical à Barjols (Var) » dans *Le Monde alpin et rhodanien*, 2000, 4, p. 53-79.

8. Soit 5 à 7 % de la production nationale (Paul-Henri VAILLANT, « La tannerie dans le Var et plus particulièrement à Barjols » dans *Bulletin de la chambre de commerce de Toulon*, 8, 1952, p. 26-27).

contribuent à infléchir le cours de la Saint-Marcel ou à en faire l'exégèse; leur rôle est en particulier de première importance en ce qui concerne le bœuf. Enfin, la localité appartient au « Var rouge » et sa principale fête en est inévitablement affectée.

AUX ORIGINES : RÉPONSE À PAUL-ALBERT FÉVRIER

De la viande-companage à un bœuf

Comme l'a déjà indiqué Paul-Albert Février, en 1768, une crise dont la restauration de la Saint-Marcel est l'enjeu suscite des documents riches d'indications sur le contenu des festivités interrompues depuis plusieurs années; elles l'ont été par la sentence énoncée à l'issue d'une visite pastorale et bientôt renforcée par une ordonnance diocésaine, frappant toutes les fêtes patronales (1756). Parmi les « cérémonies usitées et établies » (*sic*) dont la communauté réclame le rétablissement, figure une bénédiction de pain et de viandes destinés aux « ministres de la bravade »; elle prenait place le 16 janvier, « veille de la fête », dans l'« hôtel de saint Marcel » qui abrite alors l'hôtel de ville. P.-A. Février en déduit que la documentation « exclut formellement l'existence de la cérémonie du bœuf », et se demande même si la bénédiction ne portait pas sur des aliments quelconques (ou « viandes » au sens ancien). Des archives notariales d'une extraordinaire richesse pourraient peut-être nous informer sur des transactions relatives à l'acquisition des produits en question, donc sur leur nature, mais je trouve d'ores et déjà dans la comparaison le moyen de progresser un peu. À la veille de la Révolution, les fêtes provençales intègrent de façon assez fréquente une consommation ou une distribution de bœuf, ce qui me donne à penser que la viande bovine était sans doute représentée parmi les aliments bénits de la Saint-Marcel. Pour dire les choses autrement, je m'écarterai de P.-A. Février en avançant comme hypothèse qu'avec cette viande, la fête d'Ancien Régime contenait vraisemblablement le noyau de l'évolution ultérieure⁹.

Cela précisé, reprenons le fil du temps. L'interdiction épiscopale est maintenue et l'absence de document dans les années suivantes suggère que la Saint-Marcel a tardé à être rétablie; ainsi s'arrêtent les investigations archivistiques de P.-A. Février. Puis intervient la Révolution avec son cortège de fêtes civiques, dont une description existe pour Barjols, banale¹⁰: à cette époque-là non plus la documentation ne fait pas place à un animal. Si l'on considère que, dans l'espace provençal ou languedocien aux mani-

9. J'indique ici la conclusion d'un développement auquel je procède dans « "Invention" ou "forme obstinée" ? Deux innovations festives en Provence (Barjols, Tarascon) », dans *Les traditions inventées. Bilan et perspectives d'un paradigme*, Actes du colloque de l'Université de Nice Sophia-Antipolis et du SOLIIS URMIS, 18 au 18 mai 2000, à paraître.

10. « Fête de la Souveraineté du Peuple à Barjols » dans *Le Var historique et géographique*, 1, 1913, p. 7-11.

festations bovines bien ancrées, les jeux taurins perdurent sur fond de fêtes républicaines¹¹, on incline à écarter l'idée d'une incompatibilité; il semble plutôt que Barjols n'a pas encore de bœuf emblématique.

À vrai dire, après les années 1760, la première indication de la Saint-Marcel date de 1826 (délibération communale); sa restauration en est cependant pour ainsi dire sûre un peu plus tôt, en raison du regain de la vie religieuse; le fait qu'il y a mention à la « foire dite de saint Marcel », en 1816, est peut-être aussi un indicateur de reprise¹². Pour le contenu, des renseignements satisfaisants nous sont bientôt fournis¹³. Ils sont rédigés après un nouvel arrêt de la fête, mais le passé en question est manifestement tout proche car une donnée précise, un prix, est fournie. Cette description rétrospective contient la première attestation d'un bovin, que sa désignation comme « bœuf gras » assimile à de nombreux homologues en Provence comme ailleurs. Il est associé à la procession et il est tentant, à ce sujet, de rapprocher deux faits. D'une part, nous disposons d'un témoignage, à coup sûr extensible, sur la façon dont les ministres du culte perçoivent ce genre de manifestation : à Marseille, l'Église du XIX^e siècle interdit le bœuf qui défilait depuis le XVI^e siècle lors de la Fête-Dieu¹⁴. D'autre part, à Barjols, sous la Restauration, le curé et le maire s'affrontent symboliquement, en particulier, à l'occasion de la Saint-Marcel, sur le tracé du parcours processionnel¹⁵. Sans que cela apparaisse clairement, de telles démonstrations d'autorité pourraient avoir déterminé l'introduction du bœuf dans le cortège religieux.

En tout cas, nous avons quelques certitudes sur d'autres changements entre la Saint-Marcel du XVIII^e et celle du XIX^e siècle. L'acquisition de l'animal revient désormais à un groupe de jeunesse constitué, quand, selon

11. Frédéric SAUMADE, « Le taureau cocardier » dans Maurice AGULHON (dir.), *Cultures et folklores républicains*, Paris, 1995 (Actes du colloque Les marques républicaines dans la culture populaire en France, Toulouse, EHESS, 10 au 10 décembre 1992), p. 171-183.

12. Indicateur peu sûr en vérité, puisqu'en 1825 je note que la foire n'est pas rapportée au (nom du) saint mais seulement à la date du 17 janvier (celle de la Translation). Le contexte général de la réactivation festive est précisé par J.-A. DURBEC, « Notes historiques sur quelques pèlerinages, processions, fêtes et jeux de Provence » dans *Actes du 77^e congrès des sociétés savantes, section d'histoire moderne et contemporaine (Grenoble)*, Paris, 1952, p. 247-286, ou Michel VOVELLE avec la collaboration de Mireille MEYER et Danielle RUA, *Les métamorphoses de la fête en Provence de 1750 à 1820*, Paris, 1976.

13. Étienne GARCIN, *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne*, Draguignan, 1835, tome I, p. 163; c'est là la seule source parmi les classiques pour l'ethnographie régionale au XIX^e siècle (statistiques préfectorales, récits de voyageurs...) qui nous informe sur la Saint-Marcel. On trouvera en revanche un commentaire de ce texte dans Laurent Jean Baptiste BÉRENGER-FÉRAUD, *Superstitions et survivances étudiées du point de vue de leurs origines et de leur transformation*, Paris, 1896, tome III, p. 413-414.

14. Ildefonse de VOULX, « Une coutume d'autrefois. La promenade du bœuf » dans *Revue de Provence*, 52, 1903, p. 54-56; Joseph MATHIEU, « Souvenirs marseillais. Le bœuf de la Fête-Dieu » dans *Revue de Provence*, 1908, p. 77-80.

15. Empêché ou forcé, ainsi que l'indique, après Maurice AGULHON, Albert GIRAUD, « Des bravades qui tournent mal... De la fête à l'émeute en pays varois » dans *Émeute, révolte, révolution. Les soulèvements populaires en Provence*, Actes des sixièmes journées d'histoire de l'espace provençal (Mouans-Sartoux, 15 avril 1989), Mouans-Sartoux, 1995, p. 95-105.

les textes de 1768, le pain et les viandes bénits étaient fournis par les prieurs de la confrérie de saint Marcel. Il n'y a pas de bénédiction, et le passage de la viande (des viandes) à un bœuf sur pied s'accompagne d'une modification qui affecte le statut des aliments. Le menu se compose maintenant autour de la chair issue de l'animal. Elle est devenue dominante au détriment du pain qui avait auparavant la primauté symbolique des bénédictions; on le sait à cause des priorités des années de disette (par exemple 1478) et du vocabulaire qui, au XVI^e siècle, faisait permuter « viande » et « companage » (terme attesté en 1528). D'un côté donc, le document de 1835 fournit des données que l'on peut rapporter au passé; d'un autre, on y voit poindre le germe de deux descripteurs festifs contemporains, la déambulation de l'animal et la consommation de sa chair, soit au cours d'un banquet, soit sous forme de vente. Les deux modalités d'accès à la viande sont situées chronologiquement; cela indique que la fête de la Restauration a eu une certaine durée mais surtout que ses modalités n'ont pas réussi à se fixer: le bœuf « n'était le plus souvent pas mangé, parce que le temps était trop mauvais pour permettre le repas en plein air que la table commune entraînait. » De toute façon, l'achat de l'animal bute vite sur la « difficulté d'avoir les fonds nécessaires ».

La Saint-Marcel s'interrompt de nouveau¹⁶. Il ne sera plus question de bœuf avant 1851 (fête isolée) puis l'extrême fin du XIX^e, la documentation sur la fête devenant régulière dans le troisième tiers du même siècle; une coïncidence d'intérêt veut qu'à Apt l'on s'interroge, au même moment, sur la restauration de la « promenade » (*sic*) du bœuf gras¹⁷. À partir de ce moment, la pratique qui intriguait P.-A. Février se constitue par degrés et le contexte local en détermine les principaux aspects.

Bœuf embroché et motivations économiques

En 1893, la Saint-Marcel est fêtée avec éclat pour deux raisons, l'accès tout récent à la mairie d'une équipe rétablissant le droit de procession, et la nécessité d'attirer à Barjols des visiteurs qu'une réputation de mauvaise salubrité éloigne. Selon l'expression du maire, il s'agit de rompre la « ridicule mise en quarantaine dont notre commune est malheureusement et injustement frappée au grand détriment du commerce et de l'industrie locale » (délibération communale, 1895). Les actions sont multiples et concentrées sur quelques saisons: création (1895) d'une grande fête pour la Saint-Michel, auparavant simple jour de foire; revivification unique de la Saint-Eloi (1895); apparition sans répétition d'une fête champêtre au printemps (1895). Quant à la Saint-Marcel, qui intègre une foire importante pour l'économie du vil-

16. Barjols, il est vrai, traverse une période peu propice aux réjouissances: deux choléras (1835, 1837) et une épidémie (1839) sont assez graves pour « rédui(re) de beaucoup la population »; « plusieurs fortunes » quittent le bourg et « la stagnation et la langueur » de l'industrie manufacturière provoque la diminution des foyers (délibération communale, février 1841).

17. *Le Mercure aptésien*, 15 décembre 1895.

lage, sa capacité attractive est accrue, deux années de suite (1893, 1894), par un bœuf, défilant vivant puis embroché. Le partage général de sa viande est annoncé aux visiteurs potentiels (1894).

Il est intéressant pour la suite d'avoir quelques indications sur le financement de cette acquisition. Pour cela, il faut se porter au moment où, l'assainissement de la localité étant assuré et connu dans les localités avoisinantes, la Saint-Marcel peut à nouveau être fêtée avec les moyens ordinaires; l'année 1898, qui a laissé une documentation satisfaisante, peut nous servir de repère comparatif. Nous connaissons : 1) la grande inégalité d'ampleur des réjouissances : faste en 1893, pauvreté du programme en 1898; 2) les dotations communales pour les fêtes publiques, d'où ressort que la Saint-Marcel, en 1893, se situe au niveau habituel; 3) l'emploi des fonds publics en 1898. L'ensemble (ainsi que la documentation concernant la Saint-Michel de 1895¹⁸) suggère que l'acquisition du bœuf attractif revient en priorité aux commerçants, principaux intéressés à l'affluence de visiteurs et peut-être organisateurs d'une souscription. Au reste, à en croire la presse conservatrice qui en plaisante et dont je reprends le vocabulaire, le financement de la Saint-Marcel par des crédits autres que municipaux pourrait recouvrir un clivage politique : selon les radicaux, ce serait une « offrande » des « réactionnaires » au maire.

À tous points de vue donc, l'année 1893 ressort dans l'histoire de la Saint-Marcel. En ce qui concerne le bœuf, l'attention est attirée sur la broche par son exhibition sur un char de verdure. Il faut toutefois noter qu'alors comme aujourd'hui, l'ambiguïté est voulue; la nature du foyer (unique) et sa force assurent en effet que l'animal ne cuira pas. En cette fête inaugurant en quelque sorte un mandat municipal – ce ne sera pas le cas en 1894 –, l'allumage du foyer est assuré par les élus¹⁹.

DANS UN VILLAGE DU VAR « ROUGE »

Dans le premier tiers du XX^e siècle, la Saint-Marcel, sans être encore engagée dans un processus de valorisation régionale, a pris de l'envergure grâce au bœuf embroché qui y figure de façon épisodique. Ses dates remarquables suivant déjà le calendrier électoral dans les décennies antérieures, la fête est l'objet d'une attention accrue de la part de la municipalité, tandis que deux maires (patrons-tanneurs) alternent : le premier est élu en 1897 et en 1906; le second est maire de 1904 à 1906 et, avec sa réélection en 1912, le

18. Largement aidée par la municipalité.

19. Paul VAILLANT, *Barjols et le culte de saint Marcel*, Toulon 1903, rééd. Paris 1996, p. 135.

20. Albert-François PLAUCHUD, « Les tanneries de Barjols » dans *Bulletin de la société d'études du Patrimoine du nord-ouest varois*, 5, sans date (années 1990 à 1994) ni pagination; Jacques GIRAULT, « Socialisme hégémonique... », *art. cit.*, p. 239.



Deuxième bœuf embroché (1894) : une rôtissoire sans élus.

Cliché tiré de Paul-Henri Vaillant, *La Saint-Marcel...*, *op. cit.*

(datation rectifiée d'après la presse de l'époque, qui indique la réalisation d'un cliché par un amateur).

socialisme SFIO commence à détenir durablement l'hôtel de ville²⁰. Que l'un ou l'autre y siège, les délibérations enregistrent une volonté de laïcisation lexicale de la Saint-Marcel, par l'usage de périphrases²¹. Par ailleurs, quelques moments ressortent. Le 31 mars 1901, le conseil municipal décide que les processions dans les rues seront soumises à une demande d'autorisation préalable; le 6 septembre 1902, il étudie la question de l'interdiction des processions (3 voix favorables, 6 défavorables, 7 abstentions); le 10 juin 1904, un vote unanime supprime les manifestations religieuses sur le territoire de la commune, l'arrêté doit être pris le 11 juin; enfin, le 2 janvier 1907, « le conseil municipal, après délibération, décide par huit voix contre trois que la fête locale ne sera pas célébrée officiellement »; deux ans après, quand la Saint-Marcel bénéficie à nouveau d'une subvention communale, celle-ci est conditionnelle : il est exclu qu'elle serve à rehausser l'éclat du service religieux par l'engagement de musiciens²². De son côté, la vitalité catholique s'exprime comme par défi. En 1903 par exemple, la procession avec buste reliquaire occupe les rues du village jusqu'à une heure de l'après-midi; en 1906, dix-huit prêtres se rassemblent pour la grand-messe. Sur ce fond politique, le bœuf

21. Cela sans qu'apparaisse le nom de « fête des tripettes » qui accompagnera ultérieurement l'essor de la fête, et qui, dès 1912, légende des cartes postales.

22. Les « tripettes » sont exécutées en musique (en fin de célébration).

festif va tenir un rôle spécifique. Afin de bien le comprendre, il est nécessaire d'apporter quelques compléments sur la première bête embrochée.

Procession du buste reliquaire ou défilé du bœuf

À la fin des années 1880, des élus radicaux avaient interdit les processions en plein air. Dans les années suivantes, l'Église de Barjols avait été d'un dynamisme parfois ostentatoire : quelques mois avant les élections municipales de 1892, le panégyrique prononcé lors de la Saint-Marcel – et édité dans l'année – avait réclamé allusivement la réhabilitation de la procession; à quelques semaines du scrutin, l'apposition d'un Chemin de croix avait donné un éclat devenu inaccoutumé à la journée du Pardon de saint Marcel²³, etc. Le vote qui décida d'un changement de municipalité et du rétablissement des processions dans l'espace public fut suivi d'une Saint-Marcel marquée par une exceptionnelle liesse pieuse. Des prêtres varois en nombre se rassemblèrent à cette occasion, venant de Tavernes, Rians, Brignoles, Toulon, Comps ou Saint-Raphaël. « Comment donc avait-on pu espérer, dans cette paroisse si pleine de foi, confiner Dieu et la religion dans le secret du temple ? », s'exclama un chroniqueur. La procession fut superbe. Le bœuf n'y avait pas sa place; il fut le centre de défilés spéciaux.

Lorsque s'ouvre le XX^e siècle, l'animal, qui est devenu un élément possible du programme festif²⁴, intéresse particulièrement les élus à quelques mois d'un renouvellement des mandats, en 1912. À cette date, une importante participation municipale à la fête constitue sans doute un moyen de rassemblement autour du maire, qui va renouveler sa candidature. La question financière est déjà un bon indice. En 1909, la municipalité a accordé des crédits équivalents à la Saint-Marcel et à la Saint-Michel; ceux-ci restent au même niveau pour la Saint-Michel de 1911; mais ils sont plus que doublés pour la Saint-Marcel de 1912, quatre mois après. Par ailleurs le conseil municipal est très présent dans la fête. Le maire en est président d'honneur; l'affiche mentionne la présence de la « municipalité » lors de la retraite aux flambeaux et l'apéritif qu'elle offre à la population; un concert est prévu sur la place de l'hôtel de ville (et non, comme en 1909 ou 1924, sur une place excentrée, plus vaste). La distribution de la viande festive est annoncée dans une salle de la mairie et, la veille de l'ouverture de la fête, une délibération associe de manière encore plus nette les élus et l'animal²⁵. Outre le contexte électoral, cela s'explique par le fait que ce dernier est alors rapporté à de vagues et, suivant la formule de l'affiche, de « vieilles traditions ». Ainsi, comme pour mieux fixer la mainmise municipale, des clichés vont associer plusieurs fois le maire et la bête. L'un d'eux les montre côte à côte dans les rues du village.

23. Il se situe une semaine après Pâques; l'élection eut lieu en juin.

24. La Saint-Marcel est célébrée avec un bœuf en 1893, 1894, 1912, 1924, 1930, 1934, 1939, 1947 etc.

25. Texte fourni en annexe.

Au contraire, la procession se déroule dans l'enceinte de l'église, à coup sûr comme l'année suivante qui, seule, nous a laissé une description. Sous l'autorité du prêtre en exercice depuis 1911 – le père Thomas que l'on retrouvera plus tard –, le cortège est réduit : enfants de chœur, buste de saint Marcel, clergé, fillettes uniquement. « Deux fois la procession fait le tour de l'église... puis, sur un signe du curé, tout s'arrête ». La procession étant alors le seul moment d'exécution des « tripettes », leur accompagnement est assuré par la fanfare de Saint-Maximin qui, selon l'explication fournie à un visiteur, « pense bien, celle de Barjols pense mal ».

Ainsi, alors que la procession et le défilé de l'animal étaient déjà symétriques en 1893, le parallélisme, en 1912, se colore idéologiquement, sans toutefois qu'un indice d'intention parodique nous soit parvenu. Escorté par le maire, dont le parcours dans la fête ne croise certainement jamais le circuit des prêtres, le bœuf est transformé en emblème de laïcité. Sur cette base, l'assimilation actuelle des deux cortèges apparaît comme une manifestation singulière de la vertu fusionnelle des fêtes patronales, moments forts pour les communautés villageoises qui s'y célèbrent comme telles²⁶. Nous aurons à préciser la façon dont s'établit cette déambulation unique; soulignons dans l'immédiat qu'elle ne rompt pas le lien entre les élus et le bœuf, et revenons en 1912.

Un maire à côté de la rôtissoire

Le conseil municipal, entre autres décisions unanimes, a pris celle d'assister à la « mise en broche » du bœuf, c'est-à-dire à son installation sur la rôtissoire bâtie pour quelques jours sur une place publique. Vêtu de son écharpe, le maire est photographié devant l'animal embroché, et tantôt seul, tantôt avec un adjoint, il figure sur des cartes postales. Deux au moins sont éditées et cette insistance donne à la présence des élus auprès du tournebroche une autre portée qu'en 1893. La continuité est cependant réelle et la connotation plus ou moins politique de la scène perdurera, non seulement jusqu'en 1934, où elle est accompagnée de la Marseillaise, mais jusqu'à nos jours.

En 1995, le maire de Barjols, conseiller général communiste, assiste à cette séquence festive, avec le préfet du Var, le président du Conseil général et un député. Cette apparition publique est signalée dans la revue municipale, mais sans qu'une photographie montre les personnes citées. L'article²⁷ est cependant illustré de quatre autres vues, dont une est mise en valeur par son emplacement et son format supérieur. Représentant le bœuf sur rôtissoire

26. Sur la dimension identitaire de ces fêtes, je renvoie à l'analyse d'Annie-Hélène DUFOUR, « Parmi des contrées sans nom : le canton de Cotignac » dans Annie-Hélène DUFOUR et Thomas K. SCHIPPERS avec la collaboration de Claude MARTEL, *Nous ici et les autres. Formes de l'identité locale et microrégionale en Provence varoise*, Aix-en-Provence, Paris, 1987, dactyl., p. 8-77.

27. « Saint-Marcel, les Tripettes, le bœuf » dans *Barjols, Bulletin municipal d'information*, février 1995 : *La Saint-Marcel, une des plus anciennes traditions de la Provence*, p. 10-11.

SAINT-MARCEL, LES TRIPETTES, LE BŒUF



La Saint-Marcel et les Tripettes de Barjols constituent sans nul doute la tradition la plus ancienne et la plus pré-

armes, le drapeau et le brave Roussel étaient bénis par le Père J.Y. Molinas. L'air des tripettes retentit pour la pre-

mière fois. Après une petite procession par Monsieigneur Madec, Evêque de trop petite pour contenir la foule immense qui se pressait pour assister à la Grande Messe solennelle célébrée par Monsieigneur Madec, Evêque de

Le maire dans la fête en 1912 : emploi actuel de cette participation.

Barjols, Bulletin municipal d'information, février 1995, p. 10.

en 1912 et 1924, les deux clichés fournis en premier sont les plus intéressants, car leur disposition ne s'accorde pas avec la légende. Le lecteur est tenté de croire que les photographies ont été permutées une fois les titres et commentaires composés, et, dans cette hypothèse, l'enchaînement des faits serait le suivant. D'après le texte, le cliché le plus récent, où aucun élu ne figure – on va voir tout de suite pourquoi –, aurait dû occuper la meilleure place. Il aurait été remplacé in extremis par la photographie de 1912, afin de mettre en évidence les élus dans la fête. Une inversion des légendes est moins compréhensible, mais, dans les deux cas, le résultat est le même. La municipalité en place est représentée par analogie, grâce au portrait d'un maire défunt. Autrement dit, la présence de celui-ci dans la Saint-Marcel de 1912 est un acte qui a encore des résonances et une utilité.

Bénir le bœuf : le « blanchir »

Alors que le socialisme s'est installé pour longtemps à la mairie, à la Saint-Marcel avec bœuf suivante, en 1924, il est de notoriété publique que la municipalité oscille entre indifférence (c'est-à-dire aide préférentielle à

28. Je noterai en particulier, en 1913, une « grande fête républicaine en commémoration du martyr Martin Bidouré », insurgé de décembre 1851, qui doit sa célébrité au fait d'avoir été fusillé deux fois. De 1912 à 1924, les délibérations communales ne contiennent aucune mention à la Saint-Marcel.



La bénédiction du bœuf ou être prêtre à Barjols en 1934.

Noter l'usage masculin du couvre-chef.

À gauche, au premier plan, le comité organisateur de la fête ;
en arrière-plan, armés d'un fusil, les « bravadeurs ».

Au centre, la bannière de la Philharmonique de Saint-Maximin.
(Barjols, *Bulletin municipal d'information*, février 1995, p. 11)

d'autres fêtes²⁸) ou hostilité (continuité d'interdiction des processions en plein air), et tentatives d'appropriation avec laïcisation. En ce qui concerne l'autorité sur la Saint-Marcel, en 1924, les positions se crispent²⁹. Le cercle catholique l'organise – c'est l'unique fois – et la bénédiction du bœuf est introduite dans le programme. À ce moment de pression municipale contraire, c'est une façon d'insister sur le caractère patronal, c'est-à-dire catholique, de la fête. La cérémonie supplémentaire est bien comprise en ce sens, une délibération des élus en fait foi³⁰. Certes aucune suite n'est donnée au fait que la bénédiction a lieu sur une place centrale; certes aussi le partage de la viande se fait à la mairie, mais la fête est privée de crédits publics, au rebours d'autres réjouissances comme un Carnaval quelques semaines après; on notera à ce sujet que c'est la seule année où les archives communales en mentionnent l'existence.

Le buste – « le saint » – est installé sur la place de l'église et le bœuf en est approché³¹. C'est inévitablement le père Thomas qui procède à cette première

29. Pour des indications sur l'arrière-plan politique de la fête, lire Jacques GIRAULT, « Socialisme hégémonique... », *art. cit.*; Paul-Henri VAILLANT (avec la collaboration d'Yves BREISSAND et de Robert MISTRE), *La Saint-Marcel et les tripettes de Barjols*, Barjols. 1994, indique, de son côté, que, cette année-là, le maire refuse de donner congé aux écoliers ou de recevoir le groupe musical se produisant dans la fête (notamment dans l'église pour les « tripettes »).

30. Texte en annexe.

31. J'extrapole pour 1924, ne disposant de clichés de la scène qu'à partir de 1930.

bénédiction, avec sans doute la conscience de créer un précédent. Cependant bénir le bœuf ne va pas sans gêne. Toujours en fonction à Barjols une quinzaine d'années après, le prêtre confie agir dans une fête génératrice de désordre par complaisance forcée. En 1937, il perçoit carrément un paradoxe : dans la Saint-Marcel, « la bénédiction du bœuf est seule typique par le fait de son caractère païen ». Le contexte intellectuel à cette date, à Barjols en particulier, explique le recours à un qualificatif excessif, mais l'idée sous-jacente est la même en continu : le bœuf se rattache mal au culte de saint Marcel. Plusieurs textes répartis tout au long des décennies montrent d'ailleurs que l'accord du clergé ne se fait pas à son sujet³²; de même, une fois acquis le principe de la bénédiction, le motif de celle-ci n'est pas clair. En 1954, le responsable de la paroisse (abbé Peyrol) fait référence aussi bien à saint Antoine qu'à saint Marcel³³. En 1998, son successeur évoque l'animal salvateur de famine comme l'a fait l'officiant qui l'a précédé dans cette tâche; il se sert de la formule de bénédiction qui se trouvait dans la paroisse au moment de son entrée en fonction. Il faut sans doute rapporter ce flottement à la conjoncture décidant de la bénédiction. Elle apparaît comme le résultat d'un processus à rebours; dans le premier quart du XX^e siècle c'est l'effet escompté qui détermine l'acte et il n'est pas certain que le prêtre énonce un motif.

L'abreuvement du bœuf et les élus

La même année 1924 apporte une autre modification à la place du bœuf dans la fête. Le cadre en est une fontaine qui est située à proximité de l'abattoir et dont les lavoirs annexes servaient autrefois d'abreuvoirs, les jours de marché aux bestiaux³⁴. Après sa bénédiction, le bœuf y est arrêté pour y boire dans le bassin principal et cette séquence festive se fixera d'autant mieux qu'elle va être pourvue d'une fonction symbolique.

Rapprochons d'abord quelques vues au fil du siècle. En 1912, lorsque le maire pose auprès du bœuf vivant, c'est à un endroit quelconque du parcours; il ne porte pas l'écharpe tricolore; à la comparaison avec la « mise en broche », cela manifeste que la déambulation de l'animal a une importance mineure et que, si arrêté à une fontaine il y a, celui-ci a sans doute un caractère informel. En 1924, l'abreuvement entre dans les habitudes festives par sa photographie et l'édition d'une carte postale; on y voit le bœuf avec son gar-

32. La série que j'ai constituée (panégyriques, publications, écrits divers) révèle ceci. Alors que le clergé est la plupart du temps silencieux sur l'animal, les exceptions se situent à des dates remarquables, celles où il convient, pour une raison ou pour une autre, d'asseoir la catholicité du bœuf; chacun alors se prononce selon la sensibilité.

33. Protecteur des bouchers, saint Antoine est fêté le 17 janvier dans d'autres localités du Var; il n'y a cependant aucune trace de son culte à Barjols.

34. Son nom de « fontaine du bœuf » est sans doute postérieur à 1948, date où j'ai arrêté mon dépouillement des délibérations communales; à la fin du XIX^e siècle, c'est celui de « fontaine en haut de la Rouguière » (vaste esplanade) qui est en vigueur.

35. Je me fie à Claudie MARCEL-DUBOIS, « La "Saint-Marcel" de Barjols », *art. cit.*



La station à la fontaine en 1998. Alors que le bœuf est dirigé vers les élus, le premier adjoint tend la main dans sa direction. Collection D. Dossetto.

dien, des bouchers et, au-delà, quelques personnes, toutes anonymes. En 1954, rien de particulier non plus n'est à signaler au sujet de cette séquence³⁵. En 1998, au contraire, le maire et conseiller général (non le curé) est là; l'animal fait le tour du bassin et s'arrête devant lui. En 2000, quand l' élu n'a conservé qu'un mandat et que son ancien adjoint l'a relayé à l'hôtel de ville, tous deux sont présents, c'est-à-dire que la participation du maire à cette séquence n'est pas un trait personnel.

La disposition des protagonistes aux abords de la fontaine est assez remarquable. Autour du bassin, un espace circulaire est délimité par des barrières mobiles, ménageant une ouverture par laquelle entre et sort le bœuf et son escorte; les élus se postent à proximité de ce passage. Ils pourraient le faire aussi bien d'un côté que de l'autre, mais, juste au-delà de la couronne formée par le public, à quelques mètres de la fontaine, sont érigés, dans une direction, une croix de mission, dans l'autre, un monument dédié à Martin Bidouré. Les politiques sont de son côté sans que cela signifie qu'il s'y adossent symboliquement³⁶; la topographie illustre simplement cette réalité qu'à Barjols on ne s'éloigne jamais beaucoup d'un grand passé républicain. Si les élus se tiennent de ce côté, c'est en revanche qu'il présente un avantage. À cette place, de quelque angle de vue que ce soit, leur image ne se détache pas

36. En 1998, une aire de jeux pour enfants en bas-âge le sépare de la fontaine; mais, même sans cela, l'orientation à contresens du monument ne favorise pas son intégration dans le décor symbolique de l'abreuvement.

contre la croix, qui domine la fontaine sur certains clichés. Or la présentation de soi n'est pas anodine. Lors d'une Saint-Marcel récente, alors qu'il se met à pleuvoir, des parapluies sont distribués pour protéger les personnalités; celui qui lui échoit à un élu se trouvant être décoré de grandes fleurs de lys, il en change vite pour un imprimé passe-partout. En 1989, alors que s'ouvrait l'année du bicentenaire de la Révolution, il fut demandé aux organisateurs de la fête de supprimer des rues les drapeaux fleurdelisés reproduisant ceux qui flottaient sur la Provence à l'époque de la Translation : Barjols et ses élus ont en quelque sorte une réputation à soigner. Cela nous invite à reprendre le numéro de la revue municipale dont nous avons évoqué l'illustration intérieure. Sa couverture montre le bœuf buvant encadré de ses gardiens. Un autre signe confirme l'intérêt, transmissible avec l'hôtel de ville, que cette scène revêt pour les élus. Une photographie de l'animal, muflé dans l'eau, orne la salle d'accueil et d'État-civil de la mairie.

Un épilogue orienté par un débat savant

C'est maintenant sur les modalités d'embrochage du bœuf qu'il convient d'arrêter le regard. La succession des clichés permet de noter comment elles progressent. En 1894, la peau est entièrement supprimée et l'animal a tête et pieds coupés, dans une illusion culinaire parfaite. En 1912, la tête est laissée mais elle est écorchée; les sabots antérieurs sont rapportés sur les cornes, les pieds postérieurs tranchés. En 1924, le non-dépouillement de la tête et des pieds (antérieurs) parachève la présentation. Le bœuf en acquiert de l'importance dès la fête suivante qui l'intègre, celle de 1930. La décennie qui commence est celle d'un changement d'échelle, où la Saint-Marcel prend une dimension régionale mais aussi nationale, grâce, précisément, à l'animal qui y figure plus souvent (1930, 1934 et 1939) et sur lequel la publicité est centrée. Dans cette période d'ouverture où le bœuf sert d'attraction, les enjeux intellectuels sont forts. Dès le début des années 1930, la présentation en broche provoque un flux d'interprétations érudites. La Saint-Marcel serait une réminiscence antique de sacrifice animal, et ce genre d'analyse retentit sur l'organisation même de la fête. En 1939, le clergé alarmé entreprend et guide un redressement symbolique. Il se poursuit après la guerre et trace le cadre dans lequel le bœuf intègre finalement la procession, restaurée en plein air en 1947³⁷. L'interdiction des manifestations culturelles dans l'espace villageois n'avait pas été levée, mais la municipalité, selon l'expression d'un témoin (fin des années 1930), était devenue d'une « neutralité bienveillante »; le maire, co-président d'honneur de la fête, pro-

37. Grâce à l'aide de M^{me} Marie-Christine HÉLIAS (INA Marseille), que je remercie ici, j'ai pu remettre au jour et présenter à Barjols quelques images de cette première procession avec bœuf.

38. Je n'en ai trouvé aucune trace dans les archives communales ou dans la presse. Cela dit Paul-Henri VAILLANT, *La Saint-Marcel...*, *op. cit.*, signale que le maire « fit afficher dans Barjols

teste, il est vrai, contre la sortie de la procession, mais cette protestation est manifestement de pure forme³⁸ puisque l'affiche annonçait – dans les mêmes termes qu'elle le ferait en 1950 – la « procession des reliques ». En tout cas, la déambulation religieuse dans le village est définitivement acquise. Tandis que, créée avec l'aide d'un prêtre, une association des Amis de saint Marcel garantit désormais contre toute dérive interprétative chez les organisateurs, l'intégration du bœuf à la procession l'associe plus étroitement au culte patronal.

Les analyses sacrificielles ne continuent pas moins de se multiplier. En 1950, une des plus importantes³⁹ propose un argument qui va faire florès auprès des exégètes de la fête : l'abreuvement de l'animal, comme dans des cultes lointains, est une cérémonie lustrale préliminaire à son sacrifice. Dans le village, en 1954, la brochure en question fait la devanture de la Maison de la presse lors de la fête ; la même année, les habitants accordent un vif intérêt à une publication intégrant un article qui en est issu⁴⁰, comme le sera une série d'études par la suite. Il résulte de cette prolifération que l'argument du « lavage de la langue » est bien connu par la population, de sorte que l'on peut raisonnablement déduire la suite. Peu importe leur degré d'adhésion à de telles analyses ; pour dire les choses en termes aptes à unir les élus aux tenants des interprétations sacrificielles, il se déroule à la fontaine une action qui échappe à l'Église. Même à une époque de cohabitation paisible⁴¹, cette idée a un intérêt pratique évident, d'autant plus que l'autre fête de Barjols, l'anodine Saint-Michel, est une part peu flatteuse pour la municipalité. Mieux que l'absence de signification initiale de l'abreuvement, les exégèses antiquisantes ouvrent donc vers un renouvellement de la place qui est dévolue aux représentants de la laïcité dans la principale fête du village. Pour finir, en 1998, le maire se rend sans écharpe auprès de la rôtissoire tandis que, en écharpe, il tient un rôle précis à la fontaine.

BUSTE RELIQUAIRE, BŒUF ET EAUX

Autour du bœuf, la Saint-Marcel, en somme, cristallise assez bien l'histoire récente de la société locale. Pour répondre directement à P.-A. Février, il faut voir comme antécédent à l'animal une pratique largement répandue, peut-être celle, ancienne, de la bénédiction et consommation festive de la sortie du saint n'avait pas reçu son autorisation, qu'il n'avait pas été au courant, et qu'à l'avenir cela ne se passerait plus ainsi ».

39. Barthélémy-André TALADOIRE, « Les "Tripettes" de Barjols » dans *Annales de l'Institut d'études occitanes*, 1950, II, 2, p. 124-130, réédité sous forme de plaquette, *Les « tripettes » de Barjols*, Montpellier, 1951.

40. Pierre GONTARD, « Pouvons-nous expliquer les tripettes de Barjols ? » dans *Folklore. Bulletin trimestriel de la Confédération nationale des groupes folkloriques*, 18, 1954, p. 21-28 ; le numéro comporte toutefois par ailleurs, avec des photographies, une bonne description de la fête de l'année qui semble en avoir motivé le succès de la publication à Barjols.

41. Le maire intervient aujourd'hui à plusieurs moments du programme et assiste officiellement aux bénédictions et aux services religieux.

tive de viande bovine, plus sûrement celle du bœuf gras, dont il s'éloigne cependant de plus en plus. En 1893, la mise sur rôtissoire apparaît; une trentaine d'années après, les modalités d'embrochage sont fixées; assuré en 1893, le défilé de la broche sur un char n'est peut-être pas réitéré avant 1924 mais il est régulier depuis; à 1924 aussi remontent la bénédiction et l'abreuvement cérémoniel; quelques décennies plus tard encore, la station à la fontaine prend sa dimension actuelle. Intéressons-nous au soubassement de cette chronologie. Dans l'espace circonvoisin, les fêtes patronales sont la vitrine de l'identité locale, un élément de prestige, et ce dernier s'accroît de toutes leurs améliorations nées de l'émulation⁴². L'animal rend plus « belle », « grande » ou « grosse » (*sic*) la Saint-Marcel, et les chiffres en témoignent : une fête avec bœuf attirerait aujourd'hui environ 25 000 visiteurs en deux jours (pour une population à peu près dix fois moindre); cela compte d'autant plus que la disparition de l'activité de tannerie a été préjudiciable au renom de Barjols, laissant la nostalgie de l'animation quasi citadine d'autrefois. Pourtant, la fête n'est pas uniquement un moment d'exaltation de l'appartenance au village. Dans le secteur où nous nous situons, il convient même d'être particulièrement attentif à la façon dont la vie politique en marque le déroulement. De ce point de vue, alors que Jacques Girault, à l'échelle des années qui l'intéressent, approche autrement la même question, l'emblématique me paraît mériter une observation précise.

L'on connaît, en Provence, des fêtes de localité qui ont été « laïcisées » en recourant à la substitution de l'effigie religieuse par un buste de Marianne. Le cas a été analysé à Ramatuelle (Var) à la fin du XIX^e ou à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône) au début du XX^e siècle⁴³. Dans des cas comme ceux-ci, le signe est perceptible immédiatement; il est aussi reproductible. Dans la Saint-Marcel, à la même époque, le jeu symbolique se présente au contraire de façon originale en raison de la disponibilité de deux figures, l'une religieuse comme à l'accoutumée – c'est le buste reliquaire –, mais l'autre – le bœuf – dénuée de connotation idéologique évidente. Une querelle de sens s'engage à son propos. Apparu dans une période d'anticléricalisme, l'animal est tiraillé entre les deux tendances antagonistes de la laïcité et de la religion, situation assez bien résolue par la bénédiction, qui fait du bœuf de 1924 une riposte à celui de 1912. Dans le mouvement qui l'intègre à la Saint-Marcel, le bœuf acquiert en outre une densité qui le hausse au niveau du buste (ou de la relique) du patron de Barjols. C'est en conséquence à peine grossir le trait que voir s'organiser, autour d'eux, des configurations en miroir. En 1912, ce sont, d'un côté, dans l'enceinte de l'église, la fête reli-

42. Annie-Hélène DUFOUR, « Parmi des contrées sans nom... », *art. cit.*, p. 51.

43. Voir Yves RINAUDO, « Laïcisation et indifférence » dans *Les vendanges de la République. Les paysans du Var à la fin du XIX^e siècle*. Lyon, 1982, p. 229-232, p. 248, et Évelyne DURET, « Les charrettes festives en Provence rhodanienne. Variations d'un rite et de son espace de référence du XVIII^e au XIX^e siècle » dans *Le Monde alpin et rhodanien*, 1983, n° 1-2, p. 35-61 ou Maurice AGULHON (dir.), *Cultures et folklores républicains*, *op. cit.*, p. 137-169.

gieuse et sa procession avec buste; de l'autre, dans l'espace public, la manifestation des élus avec le défilé de l'animal et l'installation de la broche sur la rôtissoire. Après quoi, en raison de la bénédiction, les emblèmes se croisent sur la place de l'église, mais, si l'on admet qu'ils se prolongent dans leur escorte, l'importance numérique de celles-ci peut être le signe d'une forme de compétition; en 1939 par exemple, le rassemblement de prêtres nombreux balance en quelque sorte la quarantaine de figurants bouchers et cuisiniers. Lorsque la restauration de la procession en plein air permet enfin la fusion des deux déambulations, ce changement passe par la soumission répétée de l'emblème laïque; pour la procession, le bœuf attend puis suit la relique; de même, avant d'être béni, il est conduit en face du buste, comme des hommes s'en approchent pour présenter les honneurs « au saint ». Cependant, le temps ou les analyses antiquisantes modifient les données. Le parcours ne comportant que ces deux arrêts, la station à la fontaine se présente alors comme le pendant de la station devant l'église. Il est relativement secondaire qu'à chacune de ces étapes l'action soit accompagnée par des « tripettes » : ces sauts, dont le caractère n'est plus toujours religieux, interviennent en effet partout à l'occasion de la Saint-Marcel, dans les cafés, les restaurants, les bals, à l'école communale, etc. Le parallélisme des deux séquences tient davantage à des faits qui leur sont propres. À la fontaine, la bête est avancée devant le maire comme elle l'a été auparavant devant l'effigie sainte. En contrepoint de l'eau bénite que vient de lui administrer le prêtre, il lui est dispensé, sous l'autorité des élus, de l'« eau laïque »; c'est accessoirement l'eau trouble des exégèses sacrificielles toujours vivaces. Que l'animal reçoive ainsi des marques contradictoires ou qu'auparavant il ait été pris dans une analogie d'opposition au buste, son aptitude à être le support de connotations idéologiques variables constitue le ressort majeur de sa prise d'importance, imprévisible en 1893. Moyennant cette plasticité et un déplacement des facteurs de symétrie, ses deux stations ont au fond succédé à sa déambulation parallèle à la procession, comme pour maintenir, dans des contextes évidemment non assimilables, la démonstration d'un clivage fondamental dans la vie idéologique du village.

Danièle DOSSETTO*

* L'auteur signale qu'il n'a aucun lien de parenté avec les homonymes barjolais engagés dans la Saint-Marcel.

ANNEXE

« Le conseil municipal,

Considérant que le comité local formé en vue d'organiser des réjouissances publiques dignes d'attirer à Barjols de nombreux étrangers à l'occasion de la célébration de la fête locale, dite de la Saint-Marcel, sollicite le concours pécuniaire de la commune,

Considérant que les dépenses assumées par la Commission seront d'environ mille cinq cents francs et que le commerce local retirera certainement un bénéfice sérieux à l'occasion des fêtes en préparation,

à l'unanimité,

accorde au comité local des fêtes une subvention de quatre cent cinquante francs.

Dit que cette somme sera prélevée sur les fonds libres appartenant à la commune.

(...)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'aller en corps brûler le feu de joie qui sera installé sur l'esplanade de la Rouguière la veille de la fête locale et d'assister à la mise en broche du bœuf ainsi qu'au feu de joie. »

(Délibération municipale, 15 janvier 1912)

« M. le maire soumet au conseil une demande du comité de la fête de la Saint-Marcel, tendant à obtenir du conseil municipal sa participation et une subvention pour ladite fête.

Le Conseil,

après discussion, vote à l'unanimité la résolution suivante :

Considérant que le conseil municipal s'est toujours efforcé de faciliter le plus possible les fêtes et les réjouissances de Barjols;

Considérant que toutes les fêtes auxquelles il apporte son appui moral et financier doivent avoir un caractère purement laïque, écartant toutes manifestations religieuses;

Regrette, étant donné que le programme élaboré par le Comité des Fêtes de saint Marcel prévoit l'intervention du clergé, de ne pouvoir aider ledit Comité, soit moralement par sa participation aux différents cortèges, soit financièrement.

Cependant autorise ledit Comité à organiser comme il l'entend les réjouissances qui doivent avoir lieu en ville, en se conformant aux arrêtés en vigueur excluant toutes manifestations religieuses.

Le conseil municipal aurait vu avec plaisir que le comité organisa (*sic*) des fêtes rappelant les vieilles traditions provençales mais en lui (*sic*) donnant un caractère purement laïque ».

(Délibération municipale, 7 janvier 1924)